



EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Madame, Monsieur,
Cher Actionnaire,

Réuni le 30 novembre 2023 à Paris sous la présidence de Monsieur François NUSSE, le conseil d'administration d'EXACOMPTA CLAIREFONTAINE a examiné la situation du groupe au 30 septembre dernier et son évolution prévisible.

Comme cela avait été indiqué dans le communiqué publié le 21 septembre dernier, notre premier semestre avait bénéficié de deux éléments exceptionnels dans le résultat opérationnel de 46 206 K€ :

- Une plus-value sur cession immobilière de 10,5 millions d'euros.
- Des aides sur le coût de l'électricité dont 5,5 millions d'euros concernant des exercices passés.

Ainsi, le résultat opérationnel annuel attendu pour 2023 devrait être en forte progression et le résultat net serait de l'ordre de 50 millions d'euros (comparé à 27 millions d'euros en 2022), éléments exceptionnels inclus et compte tenu de dépréciations de goodwill dont les évaluations restent à finaliser.

Notre rentabilité en 2024 sera affectée par la résorption des stocks dans les différents circuits de distribution et par une remontée du prix des pâtes à papiers. La tendance des ventes des producteurs européens de papiers graphiques reste fortement baissière (moins 24 % pour les 10 premiers mois de l'année – source Eurograph).

Dans ce contexte européen, aucune embellie des ventes n'est attendue pour 2024 et le niveau de l'activité devrait également être en baisse pour le groupe.

Par ailleurs, nous ne bénéficierons plus en 2024 de prix de l'énergie négociés avant la crise énergétique ce qui générera un surcoût d'environ 20 millions d'euros sur l'exercice.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Responsable de la communication financière
Jean-Marie NUSSE - Directeur Général Délégué